

République Française
Département
SEINE ET MARNE

Registre des délibérations de Commune de Beaumont du Gatinais
Séance du Jeudi 26 Juin 2025

L'an 2025 et le 26 Juin à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu autorisé par Monsieur Le Sous-Préfet, MAIRIE 1 rue Montgaudier sous la présidence de POZO Nicolas Maire

M. POZO Nicolas, Maire, Mmes : CÔME Valérie, DE SOUSA MARQUES Anne, JAMESSE Patricia, MASSYN Caroline, MM : GALLICE Nicolas, JAIRE Jean-Claude, TRIPET Philippe

Excusés : FOREST Christiane, SIMON Cédric,

Excusés ayant donné procuration : LECHARME-BENOIST Sylvie donne pouvoir à MASSYN Caroline

Absents : MONCEL Lilas, CLÉDIÈRE Philippe, GALLICE Nicolas, BROSSIER Olivier

Secrétaire de séance : Caroline Massyn

Nombres de conseillers :

En exercice : 14

Présents : 8 Pouvoir : 1

Date de la convocation : Lundi 16 Juin 2025

Date d'affichage : 16/06/2025

Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 12 juin 2025 :

A la majorité (pour : 7 contre : 0 abstentions : 2 JAIRE Jean-Claude, CÔME Valérie)

Xw<sa

SOMMAIRE

- Appel d'offres travaux de réhabilitation de la salle polyvalente
- Recomposition du Conseil Communautaire

OBJET DE LA DELIBERATION :

Appel d'offres travaux de réhabilitation de la salle polyvalente

M. le Maire sollicite l'autorisation formelle du Conseil municipal afin de pouvoir engager la procédure d'appel d'offres relative aux travaux de réhabilitation de la salle polyvalente.

M. le Maire demande si le Conseil municipal l'autorise à engager la procédure d'appel d'offres relative aux travaux de réhabilitation de la salle polyvalente ?

A l'unanimité (pour : 9 contre : 0 abstentions : 0)
réf : 1_26_06_2025

OBJET DE LA DELIBERATION :

Recomposition du Conseil Communautaire

M. le Maire rappelle qu'avant chaque renouvellement général des conseils municipaux, le nombre et la répartition des sièges de conseillers communautaires doivent être établis selon une répartition de droit commun ou par accord local, adopté à la majorité qualifiée, incluant le conseil municipal de la commune la plus peuplée lorsque celle-ci représente plus du quart de la population totale des communes membres.

Nous devons donc procéder aux opérations de recomposition de l'organe délibérant de la communauté de communes au plus tard le 31 août 2025. Le nombre total de sièges que comptera le conseil communautaire, ainsi que celui attribué à chaque commune membre, sera constaté par arrêté préfectoral au plus tard le 31 octobre 2025. Pour la Communauté de communes Gâtinais Val de Loing, le nombre de sièges attribués selon le droit commun est de 40. Sur 768 combinaisons hypothétiques d'accord local, seuls 8 cas ont été validés par les services de la préfecture de Seine-et-Marne, avec une fourchette allant de 37 à 41 sièges.

Lors de la conférence des maires du 12 mai 2025, dans une logique d'équilibre et en cohérence avec la répartition actuelle, les élus ont convenu de l'accord suivant : 41 sièges, répartis comme suit :

- Souppes-sur-Loing : 9 sièges
- Château Landon : 5 sièges
- Egreville : 4 sièges
- Beaumont-du-Gâtinais : 2 sièges (inchangé)

Communes	Populations municipales 2025	Part des populations dans la population	Répartition actuelle		Accord local	
			Nombre de sièges	Part de sièges	Nombre de sièges	Part de sièges
Souppes-sur-Loing	4 974	26,99%	10	24,39%	9	21,95%
Château-Landon	3 150	17,09%	5	12,20%	5	12,20%
Egreville	2 164	11,74%	3	7,32%	4	9,76%
Lorrez-le-Bocage-Préaux	1 244	6,75%	2	4,88%	2	4,88%
Beaumont-du-Gâtinais	1 136	6,16%	2	4,88%	2	4,88%
Chaintreaux	831	4,51%	2	4,88%	2	4,88%
Poligny	802	4,35%	2	4,88%	2	4,88%
Bougligny	730	3,96%	2	4,88%	2	4,88%
Bransles	529	2,87%	2	4,88%	2	4,88%
Aufferville	482	2,62%	1	2,44%	1	2,44%
Villebéon	464	2,52%	1	2,44%	1	2,44%
Madeleine-sur-Loing (La)	351	1,90%	1	2,44%	1	2,44%
Mondeville	330	1,79%	1	2,44%	1	2,44%
Chenou	295	1,60%	1	2,44%	1	2,44%
Vaux-sur-Lunain	232	1,26%	1	2,44%	1	2,44%
Gironville	161	0,87%	1	2,44%	1	2,44%
Ichy	158	0,86%	1	2,44%	1	2,44%
Arville	140	0,76%	1	2,44%	1	2,44%
Maisoncelles-en-Gâtinais	139	0,75%	1	2,44%	1	2,44%
Obsonville	120	0,65%	1	2,44%	1	2,44%
TOTAL	18 432	100,00%	41	100,00%	41	100,00%

M. le Maire nous demande d'approuver la recomposition du Conseil communautaire de la Communauté de communes Gâtinais Val de Loing pour le prochain mandat, selon la répartition ci-dessus ?

A l'unanimité (pour : 9 contre : 0 abstentions : 0)
réf : 2_26_06_2025

COMMUNICATION DES DECISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE DANS LE CADRE DE SA DELEGATION DE POUVOIR (1er octobre 2020)

M. le Maire rend compte des décisions relatives à l'exercice des droits de préemption en vertu de la délégation reçue par le conseil municipal en date du 01/10/2020. Il en résulte que le Maire est tenu de procéder à une information récapitulative des déclarations d'intention d'aliéner déposées et des décisions de préemption ou de non-préemption. Nous avons reçu une déclaration d'intention d'aliéner qui concerne :

11/2025 : AH143/189

12/2025 : AH 12 14 15

13/2025 : AH 50 190

AFFAIRES DIVERSES / COMPLEMENT DE COMPTE RENDU:

- Installation box maison de santé

M. le Maire nous informe que, suite à la demande de l'équipe de la Maison de santé, une box Internet sera installée le 2 juillet. Celle-ci sera répartie dans les charges des locataires.

Un avenant au bail sera prochainement proposé au Conseil municipal.

- Choix du prestataire pour la fontaine à eaux

Dans la même dynamique, M. le Maire nous informe être en cours d'acquisition d'une fontaine à eau pour la Maison de santé. Il nous informe également avoir déposé une demande de financement auprès de l'Agence régionale de santé. Cette fontaine fera également partie de l'avenant au bail mentionné précédemment.

- Suivi du problème lié aux corbeaux

N'ayant reçu aucun retour de la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France (DRIEAT), Monsieur le Maire nous informe avoir porté à Mr le sous-Préfet de seine et marne de Fontainebleau la problématique des nuisances ainsi que les dégradations causées par les corbeaux.

Monsieur le Maire donne lecture du courriel envoyé à ce sujet et précise qu'il est actuellement dans l'attente d'une réponse.

- Remerciement Lycée Chesnoy

Suite à l'attribution de la subvention dans le cadre d'un voyage d'étude La commune a reçu un courrier de remerciement.

- Chemin Champion

Pour faire suite à la délibération prise lors du dernier Conseil municipal, M. le Maire donne lecture du courrier envoyé par l'administré.

- INNERGEX

Je vous informe que la société INNERGEX abandonne son projet d'implantation de 20 éoliennes, en raison de contraintes sévères liées à la présence de zones aéronautiques militaires, lesquelles empêchent toute installation sur cette partie du territoire.

- Remerciement des associations suite à l'attribution d'une subvention.

Lors d'un précédent Conseil municipal, nous avons décidé d'attribuer plusieurs subventions aux associations de la commune. Nous avons depuis reçu plusieurs courriers de remerciement, notamment de la part du Club Gymnique Beaumontois, APERPIG et du Football Club de Beaumont.

La séance est levée à 19h30

Le Maire

Le secrétaire de séance